## CANADA

# Débats du Sénat

COMPTE RENDU OFFICIEL

## SÉNAT

Le vendredi 5 décembre 1947

Le Parlement du Canada ayant été, par proclamation du Gouverneur général, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance est ouverte à deux heures et demie de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prière

### OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président avise le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général l'informant que Son Excellence arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'aprèsmidi, et qu'il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la quatrième session de la vingtième législature du Canada lorsqu'il lui fera savoir que tout est prêt.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

#### DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de requérir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la quatrième session de la vingtième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Dans le monde entier, la situation reste difficile et inquiétante. Les bouleversements con-sécutifs aux ravages de la guerre se sont révélés de plus en plus clairement. En Europe, la production ne se relève qu'en partie. En Asie, on continue de se battre sur de vastes étendues. Une disette aiguë de denrées indispensables, de vivres surtout, sévit encore. En plusieurs pays, règne un grave malaise politique et social. Les désaccords qui empêchent la conclusion de traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche mettent obstacle au rétablissement de l'Europe.

Le Canada s'est fait représenter récemment à une réunion des nations du Commonwealth a une reunion des nations du Commonwealth tenue à Canberra. On y a abordé les préliminaires de la paix dans le Pacifique. Le Gouvernement a accueilli favorablement l'initiative que les Etats-Unis ont prise de proposer la tenue prochaine d'une conférence à l'égard du traité de paix avec le Japon.

La délégation du Canada à l'Assemblée géné-La delegation du Canada a l'Assemblee generale des Nations Unies a pris une part active aux délibérations. Le Canada a obtenu, par élection, un siège au Conseil de sécurité. Le Canada a également fait partie de la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine. L'appui que nous donnons à la Charte des Nations Unies reste un aspect essentiel de la politique étrangère du Canada.

Alors que le bouleversement règne encore en Europe et en Asie, le Canada a continué de jouir d'une prospérité générale. L'emploi et le revenu national ont atteint un niveau inconnu auparavant. Toutefois, le Canada n'a pas échappé au contre-coup des problèmes et diffi-cultés qui se posent ailleurs. Plusieurs pays avec lesquels nous commerçons n'ont pu établir leur productivité à son niveau maximum. L'incapacité où, en conséquence, ils se trouvent d'accroître suffisamment leurs exportations pour payer leurs importations, a sensiblement com-pliqué la situation du change étranger au Canada.

La solution permanente de nos problèmes en matière de change et le bien-être futur de la nation dépendent de la reprise du commerce international. Le succès des récents pour-parlers de Genève a marqué un notable progrès pariers de Geneve a marque un notable progrès en ce sens. La conclusion d'accords commer-ciaux avec dix-huit autres nations constitue une réalisation concrète. Vous serez priés d'approuver ces accords. Le Canada est re-présenté à la Conférence du commerce des Nations Unies qui se tient maintenant à La Havane, et qui, espère-t-on, aboutira à la créa-tion d'une organisation intermeticable du comtion d'une organisation internationale du commerce, selon les modalités convenues à Genève. Les accords commerciaux et l'établissement d'une organisation internationale du commerce four-niront un solide fondement à l'expansion du commerce, de la production et de l'emploi dans le monde.

Des dispositions d'ordre provisoire sont intervenues afin de préserver et d'accroître les réserves de dollars des Etats-Unis que possède le Canada. Les mesures récemment rendues publiques, et ayant pour objet de parer aux divers aspects de la difficulté immédiate en matière de change étranger, seront soumises à votre approbation.

La pénurie actuelle de dollars des Etats-Unis restreindra nécessairement la faculté qu'a le Canada d'assurer une aide économique supplémentaire à d'autres pays. Néanmoins, le Canada demeure l'un des rares grands pays producteurs dont la guerre n'a pas diminué la productivité. C'est une cause de satisfaction profonde que notre pays ait pu jouer un rôle si important par l'assistance qu'il a fournie aux contrées dévastées par la guerre. Compte tenu du chiffre de la population, aucun autre pays n'a égalé les réalisations du Canada. cours de l'effort tendant à faciliter l'exécution

5854-1 ÉDITION REVISÉE